

VIOLENCE, DÉLINQUANCE ET INSÉCURITÉ A YAOUNDÉ (Information générale)

**Par Valentin NGA NDONGO
Sociologue
Université de Yaoundé I
CAMEROUN**

En prenant appui sur les termes de référence définis par "Habitat", le présent document a pour modeste ambition d'exposer une vision synthétique et panoramique de

l'insécurité à Yaoundé. Il rapporte, en l'analysant brièvement, l'information générale publique immédiatement accessible sur ce phénomène dans la métropole politique camerounaise.

Collectée, de façon empirique, entre les 10 et 20 juillet 2000, cette information provient de sources diverses, entre autres : documents disponibles (journaux, travaux de recherche), entretiens non directifs avec des personnes ressources.

Ce document comprend trois parties :

- 1) L'insécurité : son ampleur et ses manifestations ;
- 2) Les différents acteurs face à l'insécurité : réponses, stratégies et perceptions ;
- 3) Ébauche de perspectives.

A. L'INSÉCURITÉ : ÉTAT DES LIEUX

Cette première partie tente de dresser l'état des lieux de l'insécurité à Yaoundé, d'en illustrer l'ampleur et d'en décrire les différentes formes et manifestations concrètes¹.

1) Brève rétrospective

L'insécurité a été illustrée, au cours des douze derniers mois, par une série d'actes aussi violents que spectaculaires, entre autres :

- l'assassinat, en décembre 1999, de Lucie, enceinte, et dont le corps est retrouvé près du cimetière central, portant des traces de sperme ;
- l'enlèvement et la tuerie, au quartier Emana, de quatre enfants d'une même famille ;
- l'assassinat, à son domicile à Tongolo, devant femme et enfants, du magistrat Louis NDZIE ;
- l'assassinat, quelques semaines plus tard, et dans les mêmes conditions, du Trésorier Payeur d'Ebolowa, de passage chez lui à Émana ;
- l'agression contre l'Ambassadeur des États-Unis, non loin de sa résidence à Bastos ;
- de nombreuses agressions de citoyens à domicile ou dans des taxis ;
- l'assassinat, début juillet 2000, à Biyem Assi, d'un haut cadre de la société Bastos.

Ces cas, dont la liste ne saurait être exhaustive, montrent que l'insécurité à Yaoundé ne relève plus de l'anecdote ou du fait divers mais qu'elle est devenue, en quelque sorte, une réalité de tous les jours. Mais l'ampleur exacte du phénomène mériterait sans doute d'être mieux cernée, mieux connue et évaluée, pour en prendre la juste mesure, en dehors de toute affabulation ou sous-estimation.

Pour ce faire, nous recourons à une double lecture du phénomène de l'insécurité :

¹ Dans ce texte, le terme insécurité sera utilisé comme variable indépendante, illustrant le phénomène étudié. On pourra lui substituer d'autres termes tels que délinquance, violence, criminalité qui en sont des variables dépendantes, c'est-à-dire exprimant une dimension ou un degré de l'insécurité.

une lecture sécuritaire et une lecture contextuelle.

a) La police

RÉGIONS

Le commissariat central, qui coordonne les activités des dix commissariats de sécurité publique de la ville de Yaoundé, est la source essentielle des informations de

CENTRE

Un cadavre découvert dans le lac municipal de Yaoundé

Yaoundé (Mfoundi) - Jiogap Joseph, né le 12 février 1975 à Douala, fils de Tiojio Jean et de Jiozang Odette, domicilié à Nkolbikok. Yaoundé, a été trouvé mort dans le lac municipal. Les causes réelles de sa mort n'ont pas encore été élucidées. Toutefois, l'intéressé qui était chauffeur de profession a dû, selon des sources proches de la famille, être agressé et jeté dans le lac municipal.

Les membres de sa famille l'ont reconnu et ses pièces officielles, notamment le permis de conduire et la carte nationale d'identité,

retrouvées dans les environs. Une enquête a été ouverte. Ce n'est pas la première fois qu'on retrouve le corps d'un homme à cet endroit. Il y a moins de 18 mois, un certain Miassé Séraphin y avait trouvé la mort. Ceux qui habitent le quartier du lac affirment que l'endroit n'est pas électrifié ce qui permet aux malfaiteurs d'agresser ou de jeter dans le lac les corps de leurs victimes.

Martin ABANG MENDOMO

(CAMNEWS)



Le corps découvert dans le lac

2) Approche sécuritaire

S'agissant d'abord de l'approche sécuritaire, elle permet d'avoir à la fois l'information et la perception des forces de sécurité sur le phénomène.

Le Commissaire Central, rencontré le 12 juillet 2000, ne fait pas la politique de l'autruche : il reconnaît que l'insécurité est une réalité à Yaoundé. Mais il souligne aussitôt qu'on note une nette amélioration depuis le mois de mars 2000, date de l'arrivée de nouveaux responsables chargés de la sécurité². Par ailleurs, alors qu'en janvier 2000, le nombre de vols à main armée (véhicules, domiciles et commerces) était de 35, ce chiffre est passé à 32 en février, pour chuter brutalement à 5 en mars, avant de remonter, mais faiblement, à 15 en avril, 12 en mai et 15 en juin (voir diagramme en annexe). La même tendance baissière s'observe au niveau de la comparaison des six premiers mois des quatre dernières années qui montre que le nombre des vols à main armée de véhicules est passé de 144 en 1997 pour tomber à 59 en 2000 (voir courbe en annexe). Si l'on compare maintenant les seuls mois de juin des quatre dernières années, on constate, pareillement, un recul du nombre de cas de vols à main armée de véhicules : 31 en 1997, 14 en 1998, 17 en 1999 et 8 en 2000.

² Voir plus loin, 2^e partie, A.

Bien que ces statistiques soient extrêmement parcellaires et ne portent que sur les cas de vols à main armée (notamment de véhicules), le Commissaire Central estime que la police a marqué des points dans la répression de la violence et de la criminalité à Yaoundé, sous toutes leurs formes³. Pour lui, l'impression que la violence et la criminalité connaissent une recrudescence est entretenue par les médias⁴ qui ne s'intéressent qu'à une catégorie de victimes : les hautes personnalités (magistrat, trésorier-payeur etc). "Les médias nous ont desservis", déclare-t-il.

Le Commissaire Central reconnaît néanmoins que beaucoup reste à faire notamment dans les domaines suivants :

- Les effectifs :

987 éléments contre 3000 éléments souhaitables, dont la majorité sont affectés à la garde des personnalités. 7 % seulement de ces éléments sont des femmes, ce qui reste insuffisant, aux yeux du Commissaire Central.

- Les actions de prévention :

Elles portent sur l'éducation, le conseil, l'aide et la protection des couches vulnérables. On devrait pouvoir les systématiser.

Enfin de compte, pour le Commissaire Central, le degré zéro de la criminalité n'existe pas.

b) La gendarmerie

La seconde structure sollicitée dans le cadre de cette présentation, c'est la gendarmerie. Elle est représentée par le colonel Directeur de l'Emploi au Secrétariat d'État à la Défense. Il ressort de l'entretien (12 juillet 2000) avec ce haut responsable que :

- b1) Le rôle traditionnel de la gendarmerie, c'est la sécurisation des biens et des personnes ;
- b2) Pour lutter contre l'insécurité à Yaoundé, plusieurs actions ont été menées dans le cadre des opérations "Scorpion" et "Vautour" (celle-ci est encore en cours).

Par ailleurs, au début de l'année 2000, il a été créé une structure spéciale dénommée "Centre opérationnel de gendarmerie". C'est un centre d'alerte mis à la disposition des citoyens qui, en cas d'agression ou de danger de quelque nature, peuvent, à tout moment, de jour comme de nuit, appeler la gendarmerie au secours en formant le numéro 13. Toutes les interventions effectuées dans le cadre de ce centre d'alerte font l'objet d'un rapport quotidien précisant l'heure d'appel, l'identité de celui qui a appelé, le lieu et la nature de l'agression, la suite réservée à l'interpellation de l'agresseur (garde à vue par exemple).

Le Directeur de l'Emploi estime que depuis sa mise en place, le Centre Opérationnel a donné des résultats satisfaisants. Faisant la même analyse, et parvenant aux mêmes conclusions que le Commissaire Central, il souligne que, sur le front de l'insécurité, "il y a une accalmie depuis mai 2000 mais on sait que l'ennemi ne dort pas". A son avis, ces succès ont contribué à améliorer l'image de la gendarmerie auprès du public⁵ : "Je suis fier de la gendarmerie, mais la sécurité, c'est l'affaire de tout le monde. D'ailleurs, nous nous efforçons

³ Voir infra, I. B.

⁴ Voir infra.

⁵ Voir infra la perception du public.

d'expliquer cela au public, et c'est pour cela que nous avons opté pour devancer la rumeur en fournissant à temps l'information".

En ce qui concerne les effectifs affectés à la lutte contre l'insécurité, le Directeur de l'Emploi ne donne pas de chiffre, mais il les juge insuffisants, en souhaitant qu'ils soient renforcés. Ces effectifs comprennent des femmes, certes, mais pour le Directeur de l'Emploi, "la sécurité est avant tout une affaire d'hommes".

Optimiste, il conclut à un niveau "acceptable, presque nul" de la criminalité et de l'insécurité à Yaoundé, non sans souligner qu'ailleurs, "la situation est parfois bien pire que dans la capitale camerounaise".

3) Approche contextuelle

En ce qui concerne, ensuite, l'approche contextuelle de l'insécurité, elle tente de resituer ce phénomène dans son contexte de production, c'est-à-dire dans l'environnement social, économique et politique dans lequel il s'enracine et qui à la fois l'éclaire et l'explique. Cette approche conduit ainsi à voir que l'insécurité est un phénomène social, avec des causes, des formes d'expression, des manifestations et des conséquences.

a) Formes d'expression⁶

Il faut entendre ici les types de violence et de délinquance ainsi que les différentes formes à travers lesquelles ces phénomènes se manifestent pour produire l'insécurité.

a1. Selon le degré de violence et les objectifs poursuivis par les délinquants, on peut distinguer la petite délinquance et la grande délinquance.

* La petite délinquance est caractéristique des voleurs à la tire ou des pickpockets qui écument les marchés, les lieux publics ou les endroits de forte fréquentation humaine⁷. Ils commettent généralement des larcins, avec pour simple objectif d'obtenir quelques moyens de subsistance : un peu d'argent, un peu de nourriture etc. Touristes, étrangers, commerçants et femmes en sont les principales victimes.

* La grande délinquance s'accompagne nécessairement de brutalité et de violence. Elle ressortit au grand banditisme et se manifeste par :

- des actes de vandalisme,
- des vols avec effraction,
- des vols à main armée (avec souvent utilisation des armes de guerre)
- des braquages de voitures (surtout des grosses cylindrées), de domiciles, de commerces (tels que les stations service), de banques etc.
- des assassinats de tout genre,
- des crimes crapuleux (assassinats accompagnés de viols ou de sévices corporels).

a2. Selon la nature des auteurs ou des victimes, on peut répertorier de la manière suivante :

⁶ Présentation purement qualitative : une enquête approfondie et systématique auprès des commissariats et des brigades de gendarmerie pourrait indiquer les ratios de ces types de délinquance.

⁷ Voir infra les zones à risques et endroits indexés.

* La délinquance juvénile, c'est-à-dire, comme son attribut l'indique, celle perpétrée par des jeunes, notamment des adolescents dont l'âge se situe entre 12 et 25 ans. Cette forme de délinquance est significative puisque la majorité des auteurs des actes de violence, de la petite à la grande délinquance, sont compris dans cette tranche d'âge.

* Les violences faites aux femmes, notamment les violences conjugales. Nombre d'études menées sur ce sujet montrent que les violences sur les femmes en milieu familial sont une réalité. Ces études (cf. Annexes) font apparaître que les femmes subissent environ cinq types de violences, à savoir :

- violences physiques (surtout bastonnades, coups et blessures, destruction de biens)
- violences psychologiques ou morales (en particulier l'humiliation, l'abandon, la répudiation)
- violences sexuelles (harcèlements sexuels, viols par des époux alcooliques ou des parents de ceux-ci) ;
- violences verbales : injures ;
- violences économiques : "privation des ressources alimentaires, refus à la femme de disposer de son argent" (Florence BOPDA, 1997 : 63-65). Selon l'étude de l'ALVF (Annexe), les femmes victimes de violence sont surtout comprises dans les tranches d'âge de 21 à 30 ans (45,4 %) et de 31 à 40 ans (34,9%), et 66,5 % sont mariées, tandis que 70,6 % sont de religion catholique.

D'après la militante féministe, Mme Pascaline MENONO (Interview du 14 juillet 2000), les violences conjugales ont pour résultat "l'insécurité d'être femme dans une société violente", puisque la femme est en danger tant dans la sphère privée (viol par un mari qui rentre tard, puant l'alcool ou par un frère de celui-ci) que dans la sphère publique où elle est soumise au droit de cuissage, au viol et au harcèlement. Il n'y a plus de différence entre flirt, amour, viol, harcèlement etc. La conséquence, c'est le "confinement dans l'espace, l'isolement et l'insécurité affective" (Observatoire, 2:17).

* La prostitution et la pédophilie

A Yaoundé, la prostitution, comprise comme le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui, moyennant paiement en argent ou en services divers, implique généralement des femmes, des jeunes filles sans travail, des femmes abandonnées, divorcées ou mariées, et tout récemment des étudiantes et élèves des lycées et collèges (NGA NDONGO, 1975 : 89). C'est donc une forme de délinquance essentiellement féminine et qui, par exemple, en 1975 déjà, touchait près de 20 % des femmes du quartier Briqueterie⁸ dans la tranche d'âge comprise entre 15 et 30 ans (NGA NDONGO, idem : 91).

La prostitution à Yaoundé se pratique sous quatre formes principales, à savoir :

- La prostitution extérieure. Ici, les prostituées racolent sur la voie publique (au lieu dit "Marché mondial", dans le triangle compris entre la Chambre de Commerce, l'Hôtel de Ville et la Direction des Impôts), dans les bars et lieux de loisirs, les restaurants etc. Ce sont les "amazones" de Yaoundé.
- La prostitution en établissements : de nombreux hôtels et auberges sont notoirement des lieux de "sieste" et de prostitution ;

⁸ Voir infra, la Briqueterie comme quartier mal famé.

- La prostitution à domicile : informelle, déguisée, elle est entretenue par des femmes tenant dans leurs maisons un commerce de boisson ou de nourriture (on les appelle ici "circuits ou "chantiers"). Les tenancières sont elles-mêmes des prostituées quand elles ne servent pas d'intermédiaires entre leurs clients et les autres prostituées.

- La prostitution adultérine : elle est caractéristique des hommes mariés et riches qui, abandonnant leur foyer conjugal, entretiennent ce qu'on appelle le "deuxième bureau", c'est-à-dire un second foyer non officiel. Leur richesse leur permet de couvrir l'amante de toutes les largesses : villa clés en main ou louée, voiture, voyages, argent etc.

En ce qui concerne la pédophilie, elle est d'apparition récente et ses indicateurs sont encore très peu connus. Ses victimes se recrutent surtout parmi les enfants de la rue⁹. L'opinion l'attribue généralement aux touristes et étrangers.

a.3. Les formes spécifiques de délinquance

Les formes ci-dessus décrites ressortissent aux expressions traditionnelles de la délinquance. Celle-ci peut aussi revêtir des formes particulières dont, entre autres, la délinquance économique et la délinquance routière.

a.3.1. La délinquance économique

Cette forme de délinquance a notamment prospéré à la faveur de la crise économique survenue au milieu des années 80, et qui a vu l'émergence du phénomène que les Camerounais appellent la "feymania". Le "feyman", c'est le prototype du délinquant économique : moralité douteuse, niveau d'éducation sommaire, de solides relations dans divers milieux politiques, enrichissement soudain et fulgurant, train de vie tapageur etc.

Il n'est pas impossible que la "feymania" ait partie liée avec les réseaux mafieux, de corruption et de grande délinquance.

a.3.2. La délinquance routière

Cette forme de délinquance concerne la circulation routière et les modes de transport dont la situation est extrêmement difficile à Yaoundé. Celle-ci est marquée à la fois par le mauvais état général des routes, l'absence d'une signalisation fiable et, d'une manière générale, d'un plan de circulation de la ville, l'existence de réseaux d'attribution des permis de conduire, l'état de vétusté et le mauvais entretien des véhicules de transport, phénomènes auxquelles il faut ajouter le comportement "villageois" et les incivilités permanentes des chauffeurs, véritables "fous au volant".

b) Les facteurs de l'insécurité

Quels sont, à présent, les facteurs, c'est-à-dire les causes de la délinquance et de la violence et, partant, de l'insécurité ?

Habituellement, on attribue l'insécurité urbaine à des causes d'ordre économique, sociales, environnementales et institutionnelles. De fait, à Yaoundé, l'insécurité s'inscrit dans le contexte d'une société en crise, avec pour indicateurs :

b1. Une croissance démographique mal maîtrisée

Yaoundé est passée de 72.000 habitants en 1960 à 2.000.000 en l'an 2000, avec, à l'horizon 2010, une projection de 2.500.000 habitants. Cette situation démographique n'est pas

⁹ Voir infra.

sans effet sur le climat social dans une ville où évoluent, souvent dans la promiscuité et l'anonymat, une foule d'hommes et de femmes, de tribus et de peuples, de races et de religions les plus divers et dont les itinéraires, les intérêts et les stratégies divergent, voire s'opposent, s'affrontent.

b2. La cruauté de la ville

Pour beaucoup de citoyens, il est vrai, vivre à Yaoundé s'apparente à un combat quotidien, une sorte de "struggle for life". La cruauté de la ville rejaillit, en particulier, sur la famille et la jeunesse.

Depuis la crise économique et les effets de l'ajustement structurel, la cellule familiale est entrée dans un processus de destructuration accélérée, avec pour principales conséquences graves le relâchement de l'encadrement familial, l'affaiblissement de l'autorité parentale incapable désormais de subvenir aux besoins des en matière d'alimentation, de santé et de scolarisation. Les parents ne pèsent plus beaucoup sur le processus de socialisation de leurs enfants qui très, vite, se fixent d'autres modèles et repères éthiques généralement proposés par des publications faisant l'apologie de la violence, du crime et de l'immoralité¹⁰.

b.2.2. Jeunes en difficulté : chômage et fléaux sociaux

Les jeunes en échec viennent rejoindre, pour ainsi dire, dans la galère, les autres jeunes issus de l'exode rural et qui, fuyant le village, sont arrivés en ville, en quête d'une "vie meilleure", selon le mot du chanteur André Marie TALA. Mais très vite, le jeune campagnard s'aperçoit que Yaoundé, vue du village, n'était qu'un rêve, un mythe. Hormis l'individualisme, l'égoïsme et la rupture du lien social, il découvre qu'à Yaoundé, ville à vocation essentiellement administrative et politique, trouver un travail ou un emploi en dehors de la Fonction Publique n'est pas chose facile : 30 % des demandeurs d'emploi sont, en 1998, des jeunes de moins de 24 ans.

Bien plus, exposé aux agressions du climat, le jeune en difficulté est aussi en proie non seulement à de nombreuses maladies contagieuses telles que les MST/SIDA et la tuberculose mais à des fléaux sociaux comme la prostitution, la toxicomanie, l'alcoolisme et la pédophilie. Les plus courageux d'entre les jeunes en difficulté s'orientent vers les activités du secteur informel, avec des succès relatifs, tandis que d'autres choisissent de devenir des vecteurs de la violence et de l'insécurité urbaines. A titre d'illustration, 27 % des détenus des prisons

camerounaises sont en 1996, des jeunes, citoyens pour la plupart, de moins de 18 ans (PNUD, 1998).

**Prostitution :
un métier à hauts risques**

¹⁰ Voir infra : Les médias.

Coïncée dans une chambre de son Mvog-Ada natal, sous l'étreinte pernicieuse d'une disette pécuniaire sans nom, Adrienne n'en peut plus; bousculée qu'elle l'est déjà ce soir par la faim, tenaillée par un froid vespéral dont seule Yaoundé détient

le secret. Il faut sortir ce soir, se résoudre-elle; il faut aller monnayer son charme... Elle avait pourtant dû être splendide cette Adrienne. Maintenant qu'elle compte quatre enfants de pères différents, ces maternités successives ont réussi à la faner; la misère aussi, dont le reflet s'impose par ses traces laissées sur le visage de la yaoundéenne, évoquant plutôt la paupérisation et le dénuement.

Adrienne a déjà un itinéraire dans la tête ce soir; et parce que n'ayant aucun sou vaillant dans son sac déjà accroché en bandoulière, elle doit passer par le pont de la gare pour atteindre l'hôtel de ville, son point de chute. Et c'est ici au pont de la gare qu'elle se retrouvera dans la nasse de quatre loques humaines; profession violeurs, gabarits de déménageurs, mine

de croque-mort; lesquels l'enfourchent tel un colis, et la conduisent dans la broussaille d'à côté, sur les rives du Mfoundi. Adrienne sera violée au superlatif. Aujourd'hui, deux ans après, elle traîne un mal virulent au bas ventre. Un mal que la demi-dizaine de gynécologues que la pauvre affirme avoir consulté n'arrivent pas à juguler. >>

b.2.3. Exclusion sociale et pauvreté

A tout ce qui précède, il convient sans doute d'ajouter l'exclusion sociale et la pauvreté qui sont le lot quotidien de la majorité des citoyens.

Exclusion et pauvreté s'expriment en termes de chômage certes, mais surtout d'inaccessibilité aux services sociaux les plus élémentaires : eau potable, électricité, téléphone, logement etc. Certains secteurs de la ville sont tellement enclavés et sous-équipés

qu'ils s'apparentent à ces zones de non droit qu'on rencontre en Amérique Latine, véritables "chaos bornés" où, selon Olivier DOLLFUS, les "populations sont les proies de groupes insurgés, de bandes armées, qui se combattent et qui prennent en otage ces populations". L'exemple de Yaoundé (quartier Briqueterie ou alentours de l'immeuble dit de la mort, avant sa sécurisation par la construction d'une clôture) illustrent bien ce propos et montrent le degré paroxystique atteint par l'insécurité dans cette métropole.

Certaines familles et certains individus vivent dans un dénuement, dans un état de pauvreté tels qu'ils n'ont pas souvent d'autre solution que d'aller voler : "Quand un jeune a faim, il n'écoute plus les conseils que vous lui prodiguez, ou l'éducation que vous lui donnez. Il s'en va voler pour vivre. Ces jeunes ont un problème essentiel : c'est l'alimentation" (M. ZINGUI de l'ASSEJA, entretien du 14 juillet). D'autres recourent à la prostitution, qui peut devenir ainsi pour la famille, la seule source de revenus : ou pratique la prostitution pour vivre et faire vivre sa famille, descendants, ascendants ou collatéraux __ avec tous les risques du métier (voir Encadré).

b.2.4. Élargissement de la fracture sociale

On peut, certes, n'établir aucune relation de cause à effet, entre la pauvreté et l'insécurité : "la pauvreté ne constitue pas une cause de la délinquance" (F. VANDERSCHUREN, 2000 : 3), il n'en demeure pas moins que la crise économique aidant, on assiste comme à un élargissement de la fracture sociale, avec des gens de plus en plus pauvres et démunis et des gens de plus en plus riches qui au demeurant, n'hésitent pas à exposer, de manière ostentatoire et provocante, leurs richesses et leurs biens souvent mal acquis, entraînant ainsi l'"irruption" (Jean.Marc ELA, 1998) ou la révolte des pauvres. Il est significatif, à cet égard, que l'un des biens les plus prisés par les voleurs soit précisément l'un des symboles de l'émergence des nouveaux riches, à savoir la voiture japonaise "Land Cruiser" V6.

b.2.5. Anomie sociale et impunité

Quoi qu'il en soit, l'une des causes principales du développement des différentes formes de délinquance, c'est l'anomie dans laquelle semble évoluer et se complaire la société camerounaise. Mot d'origine grecque et introduit par le sociologue Émile DURKHEIM, l'anomie (a-nomos, sans norme), signifie à la fois l'absence de règles ou de normes sociales, leur affaiblissement ou leur caractère contradictoire, de sorte que les acteurs sociaux ne savent plus comment diriger leurs conduites, ce qui est juste ou injuste, ce qui est permis ou interdit.

Le développement anarchique des quartiers spontanés, l'occupation sauvage de la rue, participent de cette anomie qui a pour corollaires l'impunité et l'incivisme. Mme Pascaline MENONO relève : "Il y a un malaise, nous vivons dans un système où les valeurs sont en crise. Et cette crise est entretenue par l'État. Il y a une complicité du pouvoir dans l'insécurité" (entretien du 14 juillet 2000).

b.2.6. La mondialisation

Ce qu'on appelle la mondialisation, caractérisée notamment par la globalisation, n'est pas sans lien avec l'insécurité. La globalisation des économies entraîne aussi la globalisation de la culture, à travers les inforoutes. Il en résulte nécessairement une transversalité et une

transnationalité des phénomènes tels que la violence, la circulation des armes, les réseaux de drogues etc.

Le Cameroun (et la ville de Yaoundé) n'est plus, comme hier, un simple pays de transit de la drogue, il est devenu, notamment à travers les jeunes en difficulté des villes, un pays de consommation.

c) Les vecteurs de l'insécurité

On peut distinguer, parmi les vecteurs de l'insécurité à Yaoundé (et sans prétention à l'exhaustivité) :

- des groupes sociaux
- des zones à risque et quartiers chauds
- des points chauds de la circulation

c1. Principaux groupes sociaux liés à l'insécurité :

Il s'agit notamment :

- des jeunes en difficulté qui recourent à la violence ou à la délinquance comme solution à leur situation (jeunes désœuvrés, sans emploi, enfants de la rue, prostituées etc) ;
- des mendiants installés aux abords des grandes surfaces et établissements de commerce, et qui souvent, n'hésitent pas à agresser les passants pour être servis ;
- des fous qui circulent librement en ville et dont certains sont particulièrement agressifs : le 7 juillet 2000, l'un d'eux a brisé le para-brise arrière de la voiture d'un enseignant au lieu dit "Bonamoussadi" (voir infra "zones à risque").
- Des chauffeurs de taxis, surtout les remplaçants, qu'on appelle "attaquants" et dont certains, de l'avis du Commissaire Central, (entretien du 12 juillet) auraient partie liée avec des gangs (certains de ceux-ci opèrent à bord de taxis).

c2. Des tribus ou ethnies à risque ?

L'imagerie populaire et certaines études tentent à montrer qu'il existerait des peuples ayant des prédispositions ou une certaine propension soit à la délinquance, soit à la criminalité. C'est ainsi, par exemple, que :

- les Bamiléké sont indexés pour l'insalubrité (A.S. ZOA, 1995)
- les Ewondo et les Boulou sont indexés pour l'alcoolisme,
- les Eton et les Moundang sont considérés comme auteurs principaux des violences conjugales (F. BOPDA, 1997) ;
- les Bassa passant pour être palabreurs et fermés à toute négociation ;
- les peuples du Grand Nord portés vers l'usage systématique des armes blanches
- certains étrangers (Nigériens, Rwandais, Burundais) sont aussi mal perçus, et soupçonnés d'être liés au trafic des ossements humains.

Ces images sont sans doute exagérées. Mais la culture ethnique ne disparaît pas totalement en ville, et "certains Africains vivent en ville, avec une âme d'indigènes" (JM. ELA, 1983).

c3. Principales zones à risques

Les zones à risque comprennent des quartiers spontanés, des quartiers chauds, des lieux reconnus ou réputés comme tels.

c.3.1. Quartiers spontanés

Ce sont des quartiers construits en dehors des règles d'urbanisme et qui ressortissent à ce qu'on appelle l'urbanisation anarchique. Celle-ci précède généralement l'urbanisme.

Les quartiers spontanés naissent à l'intérieur de la ville, sur le flanc des collines (comme Mbankolo) ou dans les zones marécageuses, comme Mokolo Elobi, Tsinga Elobi ("Elobi" signifie marécage). Il s'agit là des zones "non aedificandi", interdites à la construction et qui exposent à des risques divers : intempéries, éboulements, maladies tropicales, inondations, secousses sismiques etc).

c.3.2. Quartiers et secteurs chauds

Dans les quartiers et sur les lieux chauds, la sécurité des hommes et des biens est constamment menacée. On peut identifier, à titre indicatif, comme quartiers d'abord :

*** La Briqueterie**

C'est le plus vieux quartier de la ville. Très cosmopolite, il porte aussi toutes les tares de la ville : urbanisation anarchique, promiscuité. De nombreuses analyses montrent que c'est un haut lieu de la prostitution et de trafic de toutes sortes (ABEGA, MFOULOU et NGA NDONGO, 1994). Certains secteurs (comme la Briqueterie Est) s'apparentent à des zones de non droit.

*** Mvog - Ada**

Connu pour ses belles de nuit et ses bars dancings (Lido-Bar, Tonnerre Bar, Fanta-Citron Bar etc), Mvog-Ada abrite aussi, dans ses bas-fonds, le long de la voie ferrée, une zone de non droit où évoluent impunément des bandes de jeunes dont le sport favori est la consommation de la drogue.

*** Biyem-Assi-Mendong :**

Cités-dortoirs où ont déjà eu lieu de nombreuses agressions mortelles. Comme ailleurs, en France notamment, ce genre de cité-dortoir est un secteur chaud par nature.

*** Emana**

Quartier de recasement qui a connu, ces dix derniers mois, les assassinats de quatre enfants d'une même famille et du Trésorier Payeur d'Ebolowa (cf. plus haut).

* Bonamoussadi : c'est un quartier jouxtant la cité universitaire dont il est le prolongement, puisqu'il abrite de nombreuses "mini-cités" privées. C'est un haut lieu de la prostitution estudiantine (C. BOLLE, 1999). On le soupçonne aussi d'être une zone de circulation de stupéfiants.

* Ntaba : Quartier totalement enclavé, c'est un des "chaos bornés" de la ville. M. ZINGUII (entretien du 14 juillet) témoigne que Ntaba est "un repère de bandits" puisqu'il a eu, en 1998, à la suite d'un vol dont il a été victime aux abords de ce quartier, à y faire intervenir la police.

* Kodengui, le quartier abritant la prison centrale de Yaoundé, grand foyer du banditisme et de la délinquance.

c.3.3 Lieux chauds

A ces quartiers chauds s'ajoutent des lieux particulièrement difficiles comme :

* L'avenue Kennedy, lieu d'implantation des enfants de la rue, des jeunes désœuvrés et "débrouillards" ;

* Etoa Meki (ou littéralement, la "place du sang"). Il s'y est déroulé plusieurs scènes de vol et de braquage de commerces, voire d'agression physique.

* Les marchés :

Les différentes places de marché sont des points particulièrement chauds non seulement à cause du désordre qui y règne (exemples des marchés de vivres du Mfoundi et de Mokolo) mais aussi des voleurs de tout acabit qui y sévissent, en quête de proies ;

* Les gares routières :

Elles sont à l'identique des marchés. La gare routière est le lieu d'élection des jeunes désœuvrés qui viennent s'y "débrouiller" : disputes, bagarres, alcool etc rythment leur quotidien.

* Les gares ferroviaires

Les gares constituent des lieux de fréquentation des jeunes désœuvrés et des "débrouillards". Le rail joue d'ailleurs un rôle important dans les flux migratoires vers Yaoundé, mais aussi Douala, de nombreux jeunes originaires du Grand Nord, principal foyer émetteur des enfants de la rue dans la capitale camerounaise.

c.3.4. Points chauds de la circulation

L'état de la voirie ajouté au comportement délinquant des citoyens et des chauffeurs génère des difficultés au niveau de la mobilité urbaine et de la fluidité du trafic, avec pour manifestations de nombreux points chauds et embouteillages :

- Carrefour Mvog-Mbi, à la sortie Sud de la ville
- Zone intérieure du Marché Central
- Marché d'Etoudi
- Marché d'Essos
- Marché de Mokolo
- Carrefour "Tam-Tam Week-end"
- Carrefour Mvog Antangana Mballa.

B. LES ACTEURS ET LEURS STRATÉGIES FACE À LA VIOLENCE

Voilà, brièvement présenté, l'état des lieux de l'insécurité. Mais quelle est l'attitude ou la réaction des différents acteurs sociaux face à l'insécurité ? Quels types de réponse donnent-ils à ce phénomène ?

Sans être exhaustif, on peut identifier un certain nombre des catégories d'acteurs urbains clés, qui essaient de s'organiser contre l'insécurité, à savoir :

- l'État pouvoirs public
- la société civile
- les autorités morales et traditionnelles
- la population

1) L'action de l'Etat

Dans le cadre de l'action de l'Etat dont l'une des missions régaliennes est d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, il y a lieu de retenir d'une part, les engagements et les

décisions du Président de la République et, d'autre part, les actions des départements ministériels.

Le Chef de l'État a marqué, plusieurs fois, sa préoccupation pour la sécurité dans les métropoles camerounaises. Dans un discours prononcé, le 2 octobre 1997, à Maroua, il a notamment déclaré : "Je m'engage à améliorer la sécurité dans nos villes, à réhabiliter la voirie, les adductions d'eau et les systèmes de fourniture d'électricité, à améliorer la salubrité".

Le 11 octobre 1997 à Douala, parlant des nombreux défis qui interpellent le Cameroun, il situe celui de l'urbanisation accélérée parmi les tout premiers à relever :

"Le premier de ces défis, c'est celui de l'urbanisation accélérée ; c'est aussi le défi majeur de tous les pays en cette fin de siècle. Tous les pays sont aujourd'hui confrontés à l'expansion accélérée des grandes métropoles urbaines. Douala, avec plus de 3 millions d'habitants dans une décennie, n'échappe pas à la règle. D'autres villes du pays commencent aussi à connaître ce problème. Tout est à faire ou à refaire.

Il faut entretenir et accroître sans cesse les équipements urbains, les chaussées, les voiries, les bâtiments publics. Il faut aussi procurer à toutes les familles l'eau, l'électricité, le téléphone ainsi que des dispensaires et des écoles de proximité pour les enfants. Il faut surtout garantir à tous les habitants la sécurité et la tranquillité nécessaires à la poursuite de leurs activités ; l'insécurité grandissante est un fléau dans toutes les grandes villes ; c'est un phénomène mondial. Nous devons savoir l'affronter et engager une lutte sans merci contre le grand banditisme...".

Joignant l'acte à la parole, le Chef de l'Etat a pris un certain nombre de décisions significatives dont :

* La création, par décret n°97/205 du 7 décembre 1997, d'un Ministère de la Ville chargé, dans les villes de compétence, d'une importante mission sociale consistant-en :

- le développement social des quartiers,

ier au Tribunal militaire de Yaoundé es cinq grands bandits recherchés



Abdouraman Malam, alias Nguenguerou



Okounou Christian : l'assassin du gendarme sur la route de Soa



Issa



Benazru Ousmane



Dalrou

es déférés



Amadou Hamza, Mamoudou Biya et Changignigal



Mbadiou et Mohamadou



Hamadou Bakary, Kamga Patrice et Yaya Garba



Mammy Marcel : mécanicien et maquilleur



Mbenmoin Abdou, Tuhô Jean Jacques et Ananga Angel

- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté,
- la prévention de la délinquance, de l'alcoolisme et de la toxicomanie,
- le suivi des activités des groupements informels.

* Le Ministère de la Ville, à travers sa Sous-Direction de l'Intégration Sociale, a mené quelques actions dans le cadre de cette mission sociale :

- organisation, le 11 février 1999, à Yaoundé, à l'occasion de la 34^e Fête Nationale de la Jeunesse, d'une "Causerie éducative" à l'intention des enfants de la rue, sur le thème : "Prévention des fléaux sociaux"
- élaboration, en cours, d'un "Plan d'Insertion des jeunes en difficulté"
- élaboration, en cours, d'un "Plan National de Prévention des Fléaux Sociaux"

* D'autres ministères interviennent dans ce domaine de sécurisation urbaine, tels que le Ministère de la Jeunesse et des Sports (insertion), le Ministère des Affaires Sociales (protection de l'enfant, de la famille et des personnes handicapées et vulnérables), le Ministère

de la Condition Féminine (promotion de la femme), Ministère de l'Administration Territoriale (Hygiène et salubrité, prévention des risques et des catastrophes naturels), Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Ministère de la Santé, le Ministère de la Défense, auxquels il convient d'ajouter la Délégation Générale de la Sécurité Nationale.

* Le réaménagement du Gouvernement survenu le 20 mars 2000, a vu arriver de nouveaux responsables à la tête des structures directement chargés de la sécurité (Gendarmerie et Police), ce qui, de l'avis du Commissaire Central de Yaoundé et du Directeur de l'Emploi et des Structures au Secrétariat d'Etat à la Défense, semble s'être traduit par un relatif recul de l'insécurité (cf. entretien du 12 juillet 2000, supra).

2) La société civile

A coté de l'État, on note les réponses de la société civile, constituée essentiellement des médias et des associations

a) Les médias

Il y a une triple attitude des médias face à l'insécurité :

- les médias comme vecteurs de la violence
- la violence comme thématique préférée des médias
- la violence comme simple sujet d'information.

a.1. Médias criminogènes

Un certain type de médias a un rapport direct avec le développement de la violence et de la délinquance : ce sont les vidéoclubs et la littérature pornographique qui, en dépit de la législation en vigueur, diffusent, librement et impunément, des informations et des scènes faisant l'apologie du crime, de l'immoralité et du sexe.

Bien sûr, les médias ne créent pas la violence, le débat est connu. Mais le système de représentations des jeunes ne leur permet pas encore de distinguer la fiction de la réalité, et il arrive souvent que, par un mécanisme d'identification aux héros projetés sur les écrans, ces jeunes reproduisent, dans la vie réelle, l'imaginaire cinématographique, à travers leur habillement, leur coiffure, leur comportement, leurs mœurs.

En tout cas, pour M. ZINGUI de l'ASSEJA (entretien du 14 juillet 2000), "les vidéos clubs sont, avec les lieux des jeux de hasard, de grands foyers de délinquance juvénile".

a.2. Médias nécrophiles

D'autres médias, notamment la presse privée, appartiennent à la catégorie de la presse nécrophile, dont les principaux thèmes portent sur le sang, la mort, la violence, le crime. C'est une presse qui verse dans l'information spectacle faisant ses choux gras et ses gros titres sur la criminalité et l'insécurité. Pour elle, la violence fonctionne comme un fonds de commerce. C'est pour toutes ces raisons (souvent plausibles) que la Police ne la considère pas comme son partenaire dans la lutte contre la criminalité.

a.3. Médias d'information

Une troisième catégorie de médias s'emploie tout simplement à rendre compte des faits de criminalité (vols, braquages, assassinats) sans volonté de dramatiser. A cette catégorie appartiennent surtout les médias d'obédience gouvernementale.

b) Les associations

On peut identifier plusieurs types d'associations impliquées dans la lutte contre l'insécurité, à savoir :

- les associations de développement des quartiers (hygiène et salubrité, travaux d'investissement humain etc.) ;
- les associations d'entraide et de solidarité (tontines, groupes de vigilance et d'autodéfense etc)
- les associations ou ONG pour l'encadrement des jeunes en difficulté, par l'éducation, la formation et l'assistance ;
- les associations et ONG pour la défense des minorités, en particulier les femmes.

3) Les leaders sociaux

Parmi les leaders sociaux, on peut identifier notamment :

a) Les autorités religieuses

Les leaders des nombreuses religions pratiquées au Cameroun ne sont pas restés muets sur le phénomène de l'insécurité. L'Église catholique, par la voix de l'Archevêque de Yaoundé, est particulièrement montée au créneau, non pas pour se contenter de vœux pieux, mais pour dénoncer et condamner, à la suite de l'assassinat des quatre enfants d'Emana :

"Monseigneur André WOUKING, archevêque de Yaoundé et président de la Commission diocésaine Justice et Paix, avec tous les membres de ladite commission dénonce et condamne le crime qui a plongé dans l'horreur une famille à la suite de l'assassinat de quatre enfants au quartier Emana-Yaoundé. Au lendemain de l'ouverture du Grand Jubilé marquant le 2000^e anniversaire de la nativité de l'enfant Jésus, en cette semaine où l'Église fête les Saints Innocents, la Commission diocésaine Justice et Paix réaffirme l'inviolabilité de la vie, des droits de l'enfant et de la famille. Elle rappelle la communauté nationale tout entière à une vigilance accrue pour le respect de la dignité humaine et la défense des groupes les plus fragiles". (in Cameroon Tribune du 30 décembre 1999).

Du côté des protestants, on observe la même préoccupation et la même attitude : "La violence est un péché. Elle est interdite par les Saintes Écritures parce que c'est une atteinte à l'intégrité de la personne. Face à elle, nous prôtons le pardon, car c'est Dieu seul qui doit rendre justice".

Même attitude du côté des Musulmans. A Biyem-Assi, un Imam s'exprime (entretien du 13 juillet) : "Dieu a condamné la violence. La tradition du Prophète a condamné la violence qui n'apporte pas la paix dans la société. Comme nous sommes des prédicateurs, notre rôle est d'instruire les fidèles. Chacun doit éviter de tomber dans l'erreur. Comme entité, l'islam n'a aucun tort : le tort revient aux humains. Mais la violence est une maladie qu'il faut combattre dès le début, sinon, elle risque de se généraliser". Un autre leader musulman rencontré à la Briqueterie (13 juillet) considère la violence comme la manifestation de "l'absence d'éducation spirituelle. On ne donne plus de leçon de morale. C'était différent à notre époque. Depuis les années 80, les enfants deviennent des agresseurs dans les quartiers. Il y a aussi les effets du cinéma, de la télévision".

S'agissant des stratégies concrètes de lutte, cet Imam précise : "On fait des sensibilisations au niveau des mosquées. On veut des modèles. Un musulman ne doit pas être agressif. Lorsqu'on attrape un voleur, on essaie de le raisonner. Si on ne peut plus, on le laisse à l'Etat, à la police, à la justice. Quand je vois qu'on va tuer un bandit, là j'interviens, je

demande, qu'on le conduise à la police, on obéit : il n'est pas dit de tuer un voleur ; on ne peut pas se faire justice".

b) Les autorités traditionnelles

Ces propos donnent déjà une idée de ce qui se passe à l'intérieur des quartiers à propos des stratégies et des réponses face à l'insécurité. Avant d'observer les populations, il conviendrait peut-être d'essayer d'interroger quelques leaders traditionnels, ou de communauté, sur les mécanismes de défense et les stratégies développées dans les quartiers. Le Chef du quartier d'Elig-Effa I témoigne : "On a organisé des comités de vigilance afin de maîtriser les étrangers, et avec quelques numéros de téléphone, contacter immédiatement la police ou la gendarmerie en cas de suspicion" (entretien du 13 juillet).

A en croire le secrétaire d'une chefferie, c'est la même stratégie qui est mise en œuvre à la Briqueterie :

"Il y a des comités de vigilance qui ont été mis en pied. Il y a des doléances adressées au Maire, au Commissaire, au Sous-Préfet, à la Gendarmerie. On réclame la surveillance dans ces doléances que les forces de l'ordre nous viennent en aide. C'est à travers des correspondances. Il y a l'opération Vautour avec l'aide du MINAT. Il y a des descentes pour traquer les bandits en encerclant les zones minées. Il y a dans des mosquées des associations de jeunes pour la sécurité. On croyait que c'était le manque d'instruction et d'emplois qui occasionnait cette insécurité et les agressions. A cet effet, on a initié une chaîne de solidarité ou Zoumoulta pour employer les jeunes dans les petits emplois. Vous allez voir les artisans, ceux qui nettoient les rues avec le PSU" (entretien du 14 juillet).

On voit bien que la collaboration avec les forces de l'ordre fonctionne. Un autre chef de quartier confirme : "Nous avons essayé d'organiser des comités de vigilance. On essaie de maîtriser les bandits qu'on amène ici à la chefferie pour les suivre vers les forces de l'ordre, même si la population veut toujours se rendre justice. Si vous traînez, on va tuer les bandits, parce que les gens ne croient plus à la police" (entretien du 14 juillet).

4) Les stratégies populaires

Les stratégies populaires varient de l'indifférence ou de l'apathie à la justice populaire en passant par l'organisation et la solidarité.

a) Apathie

Dans certains quartiers, la violence ne suscite aucune réaction. Comme le constate un étudiant habitant le quartier Obili-Chapelle : "Rien n'a été fait dans ce secteur. La population ne se dérange pas. Aucune action, aucune stratégie n'est mise sur pied" (entretien du 14 juillet).

b) Organisation

Non loin de là, à Bonamoussadi, la population s'est organisée, s'est mise pour ainsi dire en ordre de bataille, sur la base d'une division du travail qui permet à la femme de jouer un rôle dans le dispositif de lutte contre l'insécurité :

"Nous avons adopté un système d'autodéfense pour essayer de s'organiser en groupe pour se défendre. Dès que l'insécurité s'est calmée, le groupe a calmé, c'était un groupe de bénévolat. On a impliqué les étudiants et quelques voisins militaires ou non par un système de rotation de garde. Chacun avait un jour de garde. Si on demandait de l'argent ça échouait. La garde commence à minuit et finissait à 6 h. On plaçait les vigiles dans les 4 pôles. Dans ces pôles il y avait des secteurs au niveau des pistes possibles de sortie éventuelle des bandits. Ça marchait vraiment. Les femmes s'occupaient du café et de la nourriture comme elles ne peuvent pas garder dans la nuit.

Quand on attrapait un voleur, on l'envoyait à l'état major constitué de voisins militaires et d'étudiants ou des gens du quartier. Ce n'est pas la gendarmerie. C'est nous. Si on a créé cet état major c'est parce que certains voulaient tuer alors que d'autres étaient modérés, c'est donc pour éviter les abus et les atteintes aux droits de la personne" (entretien du 16 juillet).

c) Justice populaire

Souvent, c'est la justice populaire qui prévaut. Quelques témoignages :

* Une étudiante :

"Ici on a commencé très tôt à lutter contre ces cas en appliquant la justice populaire aux voleurs" (Bonamoussadi, 15 juillet).

6 CAMEROON TRIBUNE - Jeudi, 30 décembre 1999

SOCIÉTÉ

Enfants assassinés : une foule en colère saccage les lieux du crime

De source policière autorisée, aucun suspect n'est passé aux aveux. Mais la population a déjà choisi son coupable...

TROIS jours après la découverte macabre de quatre enfants assassinés au quartier Emana à Yaoundé, aucun suspect n'a encore été arrêté. Les résultats de l'autopsie demandée devaient en principe être retirés hier soir à l'Hôpital central, chez le médecin légiste. Hier matin, déjà, un attroupement compact s'est vite constitué autour du lieu du crime. Plus de 2000 personnes s'y sont rassemblées suite à une rumeur, une fausse rumeur relayée hâtivement par la radio annonçant l'imminence de la reconstitution des faits sur le site. Cette rumeur faisait suite à une autre rumeur selon laquelle les coupables de cet acte odieux seraient passés aux aveux complets. Le responsable en chef de l'enquête nous a affirmé hier

en fin de matinée que pour le moment personne n'était encore suspecté formellement. A Emana cependant, le garage de M. Bindji où les corps des enfants avaient été retrouvés lundi matin, a subi les assauts répétés des badauds et autres vandales infiltrés au milieu de l'attroupement. C'est ainsi que plusieurs véhicules ont été sérieusement endommagés à la faveur de l'attente supposée de la reconstitution du crime. Il faut dire néanmoins qu'à Emana, certaines langues affirment mordicus connaître l'auteur présumé de cet acte et pointent un doigt accusateur sur la propriétaire du bar d'à côté. Le petit élève mécanicien qui a découvert les corps inanimés des quatre enfants nous a confié hier après-midi aux environs de 17 heures que telle était sa conviction. Selon lui, au moment où il venait de

découvrir le drame, cette tenancière qui se tenait juste devant son bar s'est mise aussitôt à pleurer sans qu'ils se soient parlés et s'est enfuie par la porte arrière de ce bar qui tient aussi lieu d'habitation. Par ailleurs, ce forfait s'étant déroulé le 25 décembre, jour de fête, les populations du coin, habituées du bar, disent ne pas comprendre pourquoi ce jour, le bar a été fermé à 19h au lieu de 24h comme cela se fait généralement. En attendant, les enquêtes se poursuivent activement et les auditions également. Parmi les personnes interrogées se trouve justement le couple propriétaire du bar. Les conclusions de l'autopsie étaient aussi attendues hier soir. CT reviendra demain sur la suite de l'affaire.

L.S. NGOA AZOMBO

* Une ménagère :

"Ils ont fait une réunion à l'issue de laquelle ils ont adopté l'autodéfense. A une certaine heure il y a des gens qui entraînent plus ici. On vous demandait les liens qu'il y avait entre vous et celui chez qui vous vous rendez en vérifiant vos pièces et vous accompagnait. Quand tu entrais dans le quartier, on te filait. C'est les étudiants qui le faisaient et quelques

autres personnes. Si tu ne participais pas physiquement tu le faisais moralement. La solution à donner au voleur dépendait de la gravité du mal par lui posé. On le conduisait parfois à la police. On le molestait, s'il y a doute on le laisse. Mais pour certains il fallait le tuer et quand les preuves étaient tangibles soit, on le molestait, soit, on le tuait d'après l'avis de certains, soit on l'amenait auprès des autorités". (Bonamoussadi, 14 juillet).

* Un étudiant :

"Il y a eu achat des lampadaires ; chacun s'est approprié un sifflet et il y a eu organisation en autodéfense ; les chefs du quartier ne sont pas intéressés ici ; c'est pourquoi la population n'hésite pas à appliquer la justice populaire" (Briqueterie, 13 juillet).

d) Perception des autorités (Chefs de quartiers, police et gendarmerie etc.)

Nombre de témoignages tendent à montrer la mauvaise image globale, la perception négative globale que la population a non seulement des autorités traditionnelles mais surtout des forces de l'ordre (en particulier la police), ainsi que de la justice. Quelques témoignages :

* Une commerçante :

Avec la baisse des salaires, chacun se débrouille, tout le monde ne met pas le paquet ; c'est le cas de la police. Pour la justice, je trouve qu'il n'y a même plus de justice au Cameroun, c'est la raison du plus fort. C'est la justice qui est à 'origine de la violence" (quartier Omnisports, 16 juillet).

* Une ménagère :

"La police ne fait pas son travail. Elle privilège certaines personnes par la corruption. La justice, parfois c'est bon, parfois c'est mauvais" (Nsimeyong, 14 juillet).

* Une commerçante :

"La police ne nous sert à rien. Elle facilite même les agressions puisqu'elle est au courant mais ne fait rien. La justice ? Est-ce qu'il y a une différence ? Ce sont des frères. Ils font la même chose que leurs frères policiers. Je me demande même si ce ne sont pas eux qui nous agressent".

5) Comment s'articulent les solidarités face à l'insécurité ?

La population est-elle pour autant unie pour faire face à l'insécurité ? Souvent les gens sont solidaires mais il ne s'agit pas d'une solidarité à toute épreuve. Il y a parfois des divergences quant à la stratégie à adopter :

"Les groupes d'autodéfense dans certains secteurs ne font pas tâche d'huile dans la mesure où parmi ces jeunes de l'autodéfense, il y en a qui connaissent les malfrats et ont peur de les dénoncer. Si la population met la main sur le voleur, la justice populaire est appliquée. Parfois il est conduit à la police. Dans certains cas, les gens sont irresponsables, ils rejettent la faute sur les autres en attendant qu'ils soient eux aussi victimes" (Sans emploi, Briqueterie, 13 juillet 2000).

Ces divergences peuvent s'expliquer par le développement ou l'existence de complicités tacites entre certains individus et les délinquants, complicités dues souvent à des affinités ethniques, religieuses ou régionales qui demeurent vivaces en ville, favorisant ainsi

une sorte de tribalisme urbain. L'attitude face à l'insécurité peut parfois dépendre de ces facteurs sentimentaux et subjectifs.

6) Une sécurité à plusieurs vitesses ?

On distingue, ainsi, globalement, d'un côté, des stratégies de sécurisation populaires, plus ou moins nettement articulées, et de l'autre côté, des stratégies développées dans le cadre des sociétés de sécurité privée, à l'instar des sociétés de gardiennage. Il y aurait ainsi une sécurité des riches face à une sécurité des pauvres, chacun se procurant la sécurité de ses moyens.

Quoi qu'il en soit, les sociétés de sécurité privées sont, au Cameroun, un sujet de controverse, voire d'inquiétude quant aux dangers qu'elles pourraient, paradoxalement, représenter, en tant que forces paramilitaires (armement de guerre, entraînement intensif et quasi-militaire) pour la ... sécurité globale. Conscient de la situation, le Gouvernement a fait voter, en 1997, une loi sur les sociétés de gardiennage privées (cf. Journal Officiel du 15 septembre 1997).

C. QUELQUES PROPOSITIONS

1) Une approche globale

Le cas des sociétés de sécurité privées, voire des gardes ou milices privées, pose le problème de la globalisation de la sécurité. Celle-ci ne saurait être privée ou sectorielle, elle ne peut être que collective, même si, selon le mot d'un ancien responsable de la sûreté nationale, "l'Etat ne peut pas mettre un policier derrière chaque citoyen".

2) Une approche régionale

La sécurité à Yaoundé doit s'inscrire dans un contexte géographique intégrant les villes et les zones périphériques qui, bien souvent, constituent des repères ou des secteurs de repli pour les délinquants opérant dans la métropole.

3) Les mesures à prendre

a) D'une manière générale :

Il n'y a pas d'effet sans cause. Par conséquent, il conviendrait d'agir sur la cause pour agir sur l'effet.

La cause ici, ce sont les facteurs générateurs de la violence et de l'insécurité : exclusion, chômage, destruction, égoïsme, destruction du lien social etc.

Il faudrait, à cet effet, assurer :

- La promotion socio-économique des acteurs sociaux en difficulté (famille, jeunesse), principaux vecteurs de violence ;
- le développement des infrastructures sociales de base dans certains quartiers particulièrement chauds et difficiles : vg. Briqueterie, Mokolo-Elobi, Mvog-Ada, Tsinga-Elobi et tous les nouveaux quartiers spontanés. C'est dans ces bidonvilles que se construit et se développe la violence ;

- la solidarité et le renforcement du lien social dans les bidonvilles.
- b) D'une manière spécifique, nous suggérons :
- Des campagnes permanentes, par tous les supports médiatiques appropriés (radio, télé, affiche etc) de formation en direction des groupes cibles ainsi que l'organisation d'un programme de marketing social dans les quartiers ;
 - La création de centres d'accueil, d'écoute et de loisirs pour les jeunes en difficulté ;
 - La création de "polices" municipales pour la surveillance de certains lieux de la ville hautement fréquentés (vg. parcs, stationnements etc.) ;
 - La création de "polices" urbaines de proximité, pour la surveillance des quartiers par les populations elles-mêmes, avec l'appui de la police et de la gendarmerie ;
 - En ce qui concerne le transport : l'élaboration et la mise en œuvre concertée d'un plan de circulation ; l'organisation du secteur des transporteurs par taxis, par la création de têtes de lignes et la suppression du procédé du "ramassage" ; la normalisation et la sécurisation du circuit de délivrance des permis de conduire ; l'interdiction de la circulation des "chauffeurs attaquants" .

b) Méthodologie

Comment procéder ? Nous suggérons une méthodologie intégrée s'appuyant sur trois stratégies complémentaires :

b1. La stratégie répressive

Elle doit demeurer, à titre dissuasif, pour autant qu'il n'y pas de société sans sanctions pour ceux qui violent la norme.

b2. La stratégie préventive et éducative

Elle devrait être, de loin, l'approche à privilégier. La délinquance, source de la violence, est le résultat d'une éducation, d'une intégration sociale, d'une socialisation ratées. La société doit elle-même s'interroger, se remettre en cause, et donc créer les conditions d'une intégration de ses membres.

C'est pourquoi il faudrait intensifier la prévention contre les fléaux et les maux qui alimentent, en amont, la violence et l'insécurité.

b.3. La stratégie participative et partenariale

Violence et insécurité sont des phénomènes complexes, transversaux. On ne peut s'y attaquer qu'avec la participation et l'implication de nombreux acteurs et partenaires tels que :

- les collectivités territoriales décentralisées,
- la société civile (vg; chercheurs, associations),
- le ONG,
- les autorités traditionnelles,
- les leaders d'opinion divers,
- les groupes sociaux organisés, comme les associations de quartier,
- les autorités morales et religieuses, incontournables dans un processus de socialisation,
- les structures institutionnelles (Police, gendarmerie etc.).

Cette approche participative serait fondée sur un partenariat à structurer juridiquement.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABEGA, Prosper, 1989 : "Prêtre à la Briqueterie", in Politique Africaine, n°35, Paris, Karthala.
2. BOLE, Christina, 1999 : "Prostitution amongst female students. A case study of Bonamoussadi", mémoire INJS.
3. BOPDA, Florence, 1997 : "Étude sociologique du phénomène des violences conjugales sur les femmes à Yaoundé, mémoire, Université de Yaoundé I.
4. ELA, Jean-Marc, 1983 : La ville en Afrique noire, Paris, Karthala.
5. MFOULOU Jean et al. , 1994 : "Évaluation participative de la pauvreté à Yaoundé" Enquête pour la Banque Mondiale.
6. NGA NDONGO, Valentin, 1975 : "Ethnosociologie du bar à Yaoundé", mémoire de DES de Sociologie, Université Fédérale du Cameroun.
7. PNUD, 1998 : La pauvreté au Cameroun.
8. ZOA, Anne-Sidonie, 1995 : Les ordures à Yaoundé, Paris, L'harmattan.